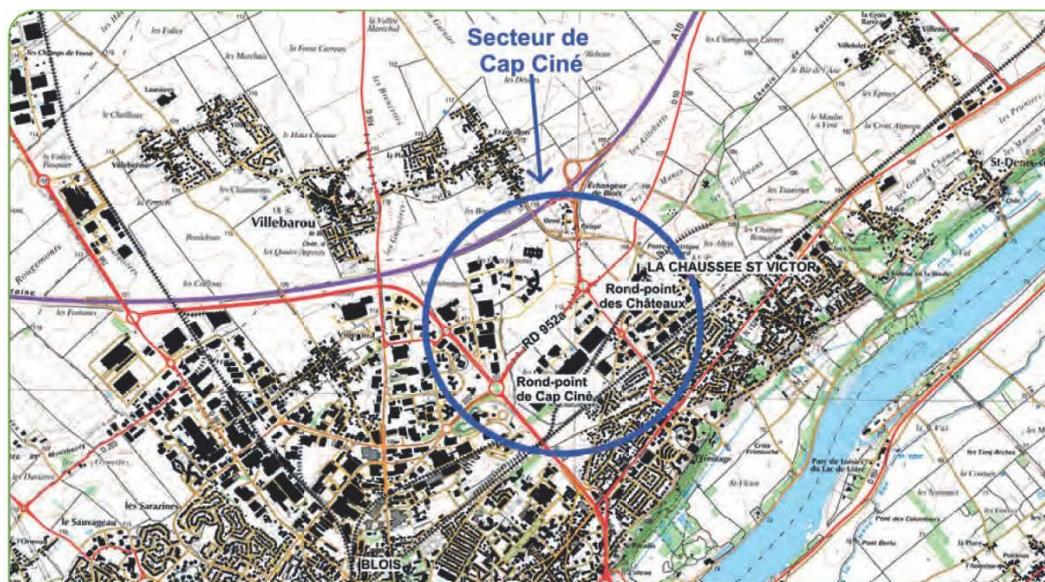


SECTEUR ROUTIER DE CAP CINÉ : UN CHANTIER MAJEUR POUR SÉCURISER ET FLUIDIFIER LE TRAFIC

Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, et Christophe Degruelle, Président d'Agglopolys, ont présenté le nouvel aménagement routier du secteur de Cap Ciné dont les travaux viennent de commencer. Objectif : sécuriser et fluidifier le trafic. Un vaste chantier qui se poursuivra jusqu'à fin 2018.

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre de ce projet de 8 millions d'euros, le Conseil départemental finance le projet à hauteur de 2,92 millions d'euros. Le financement est complété par l'Etat pour 3,8 millions d'euros, dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région (CPER) et par Agglopolys pour 1,18 million euros.

La Région Centre participe à hauteur de 100 000 euros pour la création de la voie cyclable/piétonne.



Le secteur de Cap Ciné : une porte d'entrée pour le département

Le secteur de Cap Ciné se situe à la convergence de l'axe Nord/Sud (Vendôme/A85) du département et de l'accès autoroutier blésois. Véritable porte d'entrée, le giratoire de Cap Ciné se situe au coeur d'un pôle d'activités et de loisirs, également proche de la Polyclinique.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

C'est un nœud routier stratégique avec ses 50 000 véhicules par jour. Le trafic y est saturé, en particulier le matin. Ce qui a des répercussions sur la circulation dans tout le secteur.

Sans aménagement, les simulations montrent qu'en 2025 les bouchons auront doublé sur ces voies. Ces travaux sont donc indispensables.

De plus, l'accès à la zone d'activités très fréquentée des Onze Arpents (Cap Ciné, restaurants, etc.) et au Parc A10 est compliqué voire dangereux pour les piétons et les cyclistes.

4 aménagements complémentaires

Cf. principes d'aménagement page suivante

1. **Construction d'une bretelle de sortie et d'un pont enjambant le boulevard des Cités Unies** pour rejoindre directement la rue Laplace (liaison sud-ouest). Cela permettra de retirer du giratoire de Cap Ciné la moitié des véhicules effectuant les $\frac{3}{4}$ du cercle et ainsi de faciliter les insertions depuis l'A10 et le nord ;
2. **Réalisation d'une voie pour éviter le giratoire Cap Ciné** et rejoindre directement l'A10 via le giratoire des Châteaux ;
3. **Mise à 2 voies de la route entre le giratoire de Cap Ciné et celui des Châteaux**, afin d'éviter les remontées de files en arrivée sur le giratoire des Châteaux ;
4. **Création d'une liaison cycles/piétons en site propre entre le quartier Laplace, Cap Ciné et la Polyclinique**, qui empruntera le nouveau pont routier au-dessus du boulevard des Cités Unies, et également une passerelle qui sera construite au-dessus de RD956 entre les giratoires de Cap Ciné et des Châteaux.

Ces travaux vont permettre de fluidifier le trafic dans ce secteur particulièrement saturé aux heures de pointe et de sécuriser la zone (notamment pour les piétons et cyclistes).

Les simulations de trafic montrent que cet aménagement ne dégradera pas la circulation sur les autres carrefours et routes situés aux alentours.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Aménagements routiers secteur Cap' Ciné

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT



1

Construction d'une bretelle de sortie et d'un pont enjambant le boulevard des Cités-Unies pour rejoindre directement la rue Laplace (liaison sud-ouest). Cela permettra de retirer du giratoire Cap' Ciné la moitié des véhicules qui effectuent les 3/4 du cercle dans l'anneau et faciliter ainsi les insertions depuis l'A10 et le nord.

2

Réalisation d'une voie pour éviter le giratoire Cap' Ciné et rejoindre directement l'A10 via le giratoire des Châteaux.

3

Mise à 2 voies de la route dans le sens giratoire Cap' Ciné vers giratoire des Châteaux.

4

Création d'une liaison cycles/piétons* du quartier Laplace vers Cap' Ciné et la Polyclinique. Cette liaison empruntera le nouvel ouvrage au-dessus du boulevard des Cités-Unies ainsi qu'une passerelle, construite au-dessus de la RD 956 entre les giratoires de Cap' Ciné et des Châteaux.

* Tracé vert sur le plan



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Des aménagements complémentaires vont être réalisés : construction de zones de stationnement pour poids lourds le long de l'accès à l'A10 dans le sens de la sortie, passage à 2 voies de l'entrée de l'accès A10 sur le giratoire des châteaux, passage à 2 voies de l'entrée de la rue Louis-Joseph Philippe sur le giratoire Schuman.

Une attention particulière est portée à la qualité et à l'esthétique du projet. A cet effet, une équipe pluridisciplinaire (ingénieurs, architectes, paysagistes) d'assistance technique et architecturale a assisté le Conseil départemental pour la réalisation des ouvrages d'art ainsi que pour les aménagements paysagers des abords de l'ensemble du projet.

Plusieurs phases de travaux pour impacter le moins possible le trafic

Les travaux se dérouleront de juillet 2017 à décembre 2018. La réalisation est prévue en plusieurs phases afin d'impacter le moins possible les conditions de circulation.

La première phase du chantier lancée en juillet 2017, pour une durée prévue de 6 mois, concerne des travaux de terrassement, assainissement, chaussée, la réalisation d'équipements de sécurité et de signalisation verticale et des prestations liées à l'éclairage public et aux feux tricolores.

La circulation sur la RD 956 sera maintenue tout au long du chantier, sauf pour les phases de mise en place des deux ponts qui nécessiteront la fermeture de la voie durant une à deux nuits ou sur un week-end en 2018.

Afin de limiter la gêne occasionnée, certains travaux seront menés de nuit : rabotage et couches de roulement de la section de RD 956 entre les giratoire de Cap Ciné et des châteaux, passage à 2 voies de l'entrée sur le giratoire des Châteaux en venant de l'A10...

La limitation de vitesse au niveau des zones en travaux sera de 50km/h, et ce, pendant toute la durée du chantier.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

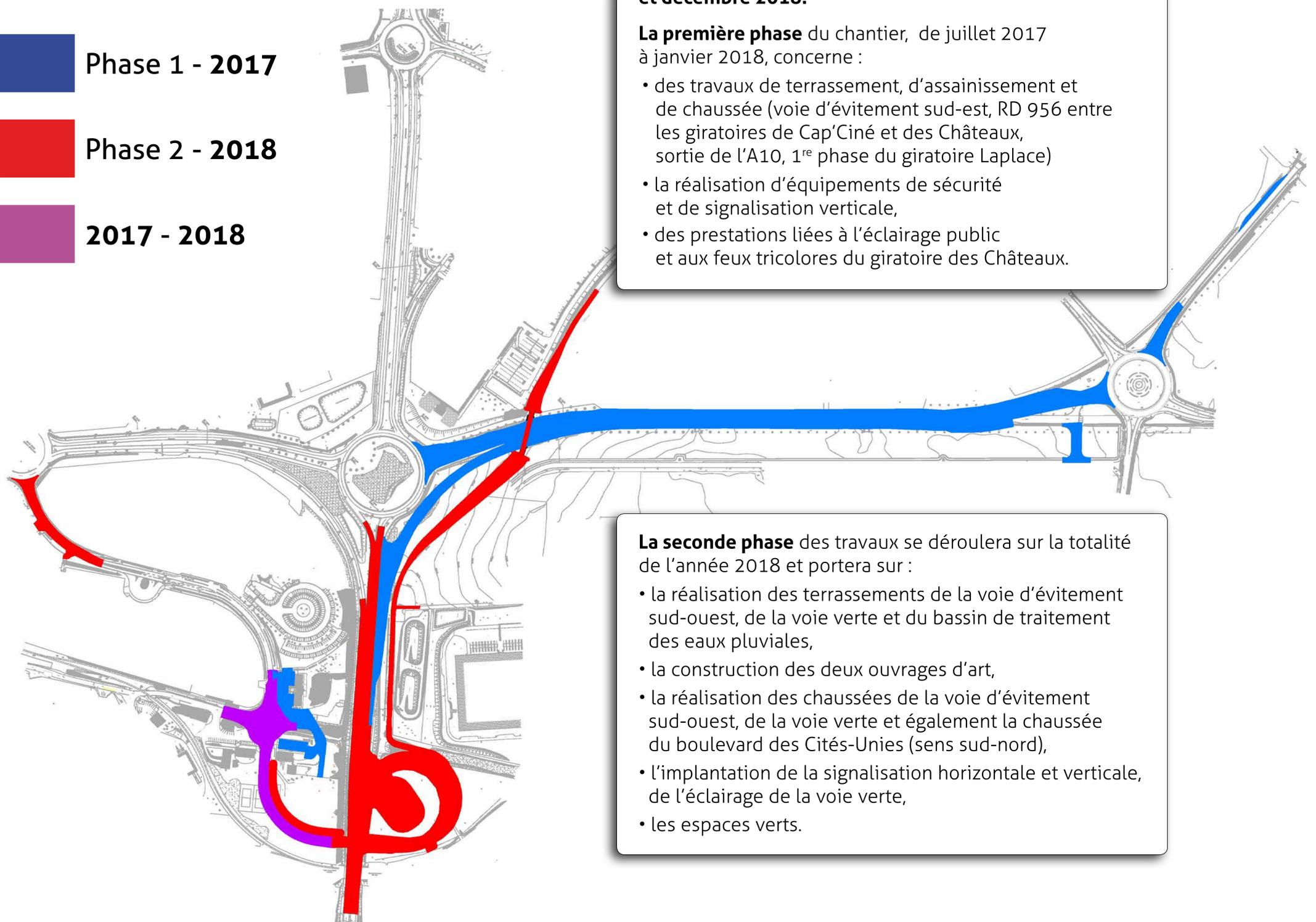
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Aménagements routiers

secteur Cap' Ciné

PLANNING ENVISAGÉ

-  Phase 1 - 2017
-  Phase 2 - 2018
-  2017 - 2018



Les travaux se réalisent en deux phases, entre juillet 2017 et décembre 2018.

La première phase du chantier, de juillet 2017 à janvier 2018, concerne :

- des travaux de terrassement, d'assainissement et de chaussée (voie d'évitement sud-est, RD 956 entre les giratoires de Cap' Ciné et des Châteaux, sortie de l'A10, 1^{re} phase du giratoire Laplace)
- la réalisation d'équipements de sécurité et de signalisation verticale,
- des prestations liées à l'éclairage public et aux feux tricolores du giratoire des Châteaux.

La seconde phase des travaux se déroulera sur la totalité de l'année 2018 et portera sur :

- la réalisation des terrassements de la voie d'évitement sud-ouest, de la voie verte et du bassin de traitement des eaux pluviales,
- la construction des deux ouvrages d'art,
- la réalisation des chaussées de la voie d'évitement sud-ouest, de la voie verte et également la chaussée du boulevard des Cités-Unies (sens sud-nord),
- l'implantation de la signalisation horizontale et verticale, de l'éclairage de la voie verte,
- les espaces verts.